

**Nom commercial :** einzA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht**Code produit:** 0024110**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****einzA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

mortier

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**einzA Farben GmbH & Co KG  
Junkersstraße 13  
30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0

N° Fax +49 (0)511 67490-20

e-mail info@einzA.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

**Identification de distributeur****Adresse**Verbano Color SA  
Via della Posta  
6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344

N° Fax +41 91 60 56 345

e-mail info@verbanocolor.ch

**Identification de distributeur****Adresse**Josef Dolder AG  
Lerchentalerstraße 17  
9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66

N° Fax +41 71 282 22 55

e-mail info@josefdolder.ch

**Identification de distributeur****Adresse**Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG  
Uttigenstraße 120  
3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429

e-mail info@seg.swiss

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Skin Irrit. 2; H315

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Nom commercial :** einZA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH05

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

Ciment Portland

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT  
Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.  
Evaluation vPvB  
Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	<b>Ciment Portland</b>				
	65997-15-1 266-043-4 - -	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
2	<b>quartz (SiO2)</b>				
	14808-60-7 238-878-4 - -	-	>=	50,00 - < 70,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

**Après contact cutané**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

**Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

**Après ingestion**

**Nom commercial :** einZA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Produit d'extinction à sec; Dioxyde de carbone; Mousse

##### Agent d'extinction non approprié

Donnée non disponible.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

##### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

##### Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire). Ne pas inhaler les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

##### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Stocker au sec. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

##### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

##### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; Acides; Bases

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**Nom commercial :** einZA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	238-878-4
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Siliciumdioxid, kristallin / Dioxyde de silicium cristallisé		
	VLE (8h)	0,15 a	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	C1A SSC P	
2	Ciment Portland	65997-15-1	266-043-4
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Portlandzement (Staub) / Ciment Portland (poussière)		
	VLE (8h)	5 e	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	S	
3	Poussières		
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Staub, alveolengängig / Poussière alvéolaire		
	VLE (8h)	3 a	mg/m <sup>3</sup>
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Staub, einatembar / Poussière, inhalable		
	VLE (8h)	10 e	mg/m <sup>3</sup>

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace.

### Equipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Demi-masque filtrant les particules, filtre P2

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	nitrile		
Temps de passage	>=	480	min

#### Divers

Vêtement de protection léger

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	
solide	
<b>Etat/Couleur</b>	
Poudre	
blanc	
<b>Odeur</b>	
inodore	
<b>pH</b>	
Valeur	> 12
Remarque/s	dans l'eau
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Non applicable	

**Nom commercial :** einzA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Température d'inflammation</b>	Donnée non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable
<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité</b>	Non applicable
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	Donnée non disponible.
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	Donnée non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible.
<b>Densité de vapeur relative</b>	Donnée non disponible.
<b>Densité relative</b>	Donnée non disponible.
<b>Densité</b>	Donnée non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Remarque/s   miscible
<b>Solubilité</b>	Donnée non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Donnée non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non applicable
<b>Essai de séparation des dissolvants</b>	Non applicable
<b>Teneur en parts non-volatiles</b>	Valeur   100   %
<b>Caractéristiques des particules</b>	Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>	Donnée non disponible.
----------------------------	------------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.4 Conditions à éviter

A protéger contre l'humidité et l'eau.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides; Agents d'oxydation; Bases

**Nom commercial :** einzA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

<b>Toxicité orale aiguë</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité dermale aiguë</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>
Donnée non disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>
Donnée non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>
Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>
Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>
Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>
Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>
Non applicable
<b>Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée</b>
L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires. Le contact avec la peau et les yeux peut causer une irritation abrasive.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur bactéries</b>
Donnée non disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Nom commercial :** einZA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

Donnée non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### 12.8 Autres informations

#### Autres informations

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation)

**Nom commercial :** einzA Klebe- & Armierungsmörtel, leicht

**Code produit:** 0024110

**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 28.01.2022

**Version remplacée:** -, établi le: -

**Région:** CH

selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

## **Prescriptions nationales**

### **Autres prescriptions nationales**

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

## **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

### **Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### **Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 782679